



Côtes de Provence La Londe

Le vignoble de cette dénomination de terroir est situé au sud-ouest du Massif des Maures, en ouverture directe avec la Méditerranée.

4 communes (tout ou partie) du Var sont comprises dans l'aire délimitée

Côtes de Provence La Londe :

Bormes les Mimosas, La Crau, Hyères (dont l'île de Porquerolles) et La Londe les Maures.

LES DENOMINATIONS DE TERROIR correspondent à la reconnaissance officielle par l'INAO d'une typicité de vins & de terroir. Un vin portant une dénomination de terroir précise son identité : la nature des sols, un microclimat, des parcelles sélectionnées, un choix de cépages, un mode de vinification et un rendement limite.



Côtes de Provence La Londe

vins de
prouvence



Climat La **proximité immédiate de la mer Méditerranée** conditionne la climatologie spécifique à ce secteur. Les températures hivernales et estivales sont atténuées. Les précipitations annuelles sont particulièrement faibles (inférieures à 700 mm/an). La durée d'insolation est importante (3 000 heures par an) et le régime de ventilation par les brises de mer est quasi permanent et de forte amplitude.



Géologie Ce terroir comporte 4 types de sols : les **sols sur phyllades** : caillouteux et peu profonds, les **sols colluviaux** de pente sur phyllades plus ou moins caillouteux, les **sols colluviaux** des zones d'effondrement avec des cailloux de quartzite, de grès et de phyllades et les **sols d'alluvions anciens** avec des cailloux de quartzite, de grès et de phyllades.

Cépages & Assemblage En rosé : les cépages principaux sont cinsault et grenache ; ils peuvent être accompagnés par les cépages carignan, clairette, mourvèdre, sémillon, syrah, tibouren, ugni blanc et rolle (vermentino). En rouge, les cépages principaux sont grenache, mourvèdre et syrah, ils peuvent être accompagnés de cabernet sauvignon et carignan (maximum 10%). Les vins rouges Côtes de Provence La Londe bénéficient d'un élevage minimum de 11 mois. Au cours de l'hiver qui suit la récolte, les vins juste finis sont assemblés ce qui permet au vigneron de disposer de vins équilibrés, présentant les qualités de chaque cépage. **L'assemblage est, en Provence, une très ancienne tradition vigneronne.**

Chiffres clés *Côtes de Provence La Londe (2013/2014)*

Dénomination de terroir des Côtes de Provence, reconnue en 2008

6 600 Hectolitres/an

(rosé et rouge)

près de 880 000 équivalent bouteilles

411 Hectares : Superficie potentielle

154 Hectares : Superficie revendiquée

50 hl/ha : Rendement maximal autorisé

43 hl/ha : Rendement moyen



Association des Vignerons La Londe

1630 Chemin Soldat Macri - 83400 Hyères, France - Tél : 33 (0)4 94 00 55 61
 Email : aoc.lalonde@free.fr - Site : www.cotesdeprovence-lalonde.com

Maison des Vins Côtes de Provence - Syndicat des Vins Côtes de Provence

RN 7 - CS 40001 - 83460 Les Arcs-sur-Argens, France - Tél : 33 (0)4 94 99 50 20
 Email : caveaucp@wanadoo.fr - Site : www.maison-des-vins.fr
 Email : contact@odg-cotesdeprovence.com - Site : www.syndicat-cotesdeprovence.com



Ce document est édité par le

Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Maison des Vins - RN7 - CS 50002 - 83460 Les Arcs-sur-Argens
 Tél : 33 (0)4 94 99 50 10 - Email : civp@provencewines.com

www.vinsdeprovence.com et suivez-nous sur 

AVEC LA PARTICIPATION



Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION